

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 04 mai 2009**

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD. Messieurs GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, BAYLE, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO  
Excusés : C. BONTA et R. MOURRE

**1/ Chemin : programme 2009 « aide aux investissements des voiries communales »**

Le Conseil Général renouvelant sa subvention de 5 180€ pour un montant de dépenses subventionnables de 8 633€HT. Le Maire souhaite que la Commission se réunisse pour définir les travaux à effectuer de manière à consulter les entreprises.

**2/ Maison Carral place de l'église**

Suite à un entretien avec M. PLESSE et une demande M. MEBARKI, la commission des travaux se rendra sur place pour voir avec les intéressés comment la partie garage pourrait éventuellement être morcelée.

**3/ Urbanisme**

Le Maire présente les Permis de Construire suivant:

- MICHALLET Joseph pour la création de 2 gîtes dans la maison maternelle
- OTO Damien/COUDER Elodie pour l'agrandissement de leur logement dans la partie agricole attenante
- RODET Sébastien pour une construction neuve au Giet
- LUYA Thierry pour la transformation de combles en 2 chambres avec ouverture de 2 fenêtres.

**4/ Avenants au Marché de travaux École/Mairie**

M. le Maire présente au CM la décision favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 4 mai 2009 concernant les avenants n°1 pour les lots suivants:

- n°1 VRD Ent. Toutenvert :+ 11 075,45€HT
- n°2 Démolition-Gros oeuvre Ent.Arrigoni: - 10 271,45€HT
- n°7 Cloisons doublages Ent.Cogne-Marion : +2 324,50€HT

Ces avenants étant justifiés soit par la réalisation, soit par la suppression de prestations telles que présentées dans les rapports du maître d'oeuvre. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal entérine à l'unanimité des présents la décision de la CAO.

**5/ Nouveau secrétariat-Mobilier salle du conseil et pôle accueil**

L'ensemble du mobilier du secrétariat est acheté au Truc à St Just de Claix pour 2 493,66€, le tout est installé et le nouveau secrétariat a pu être intégré le jeudi 23 avril.

Concernant la salle du Conseil/Mariage: une table modulable est commandée au même fournisseur pour 3018,70€.

Un ensemble d'accueil d'une valeur de 570,49€ et un présentoir équipé à 956,80€ sont commandés à la Société Millenium Collectivité.

Un panneau d'affichage multiple est également choisi à l'UGAP pour un prix de 362,30€. Tous ces prix sont TTC.

## **6/ Personnel**

Suite à l'augmentation de la surface du bâtiment École-Mairie et du ménage qui en découle. Mesdames Girard et Bonavia employées par le SSI s'occuperont exclusivement des écoles et du péri-scolaire. De ce fait et après discussion les heures de ménage consacrées au pôle Mairie sont attribuées à Mme Paola BILLARD.

## **7/ Ecoles**

Sophie BOREL, Présidente du SSI, informe le CM sur la possibilité de subventions à 80% pour un projet d'équipement numérique dans les écoles rurales, programme s'inscrivant dans le plan de relance 2009 (courriel de l'Inspection académique 38 du 22/04). L'équipement devra répondre à un cahier des charges décrit par le Ministère et devra être validé.

Elle informe également le CM sur la réunion prévue avec l'inspecteur le 7 mai, en présence des Maires et du SSI, au sujet d'une éventuelle ouverture de classe à Rovon.

## **8/ Transport**

Michel DeGaudenzi fait le compte-rendu de l'étude sur « les transports à la demande » présentée par la Commission Transport de la CCVinay.

Après débat, il ressort que si personne ne nie la demande pour ce type de transport, une grande majorité a peur d'une dérive et des coûts faramineux que cela pourrait engendrer pour la Communauté de Communes. Le CM pencherait plutôt pour une solution au niveau locale, les personnes réellement nécessiteuses pourraient être aidées par le biais du CCAS.